

rables membres de la droite. Je désire rappeler ce que l'on pensait, de ce côté-ci de la Chambre, de leur programme à l'époque où ils en firent l'inauguration ainsi qu'au cours de la dernière session. A la page 16 (v.a.) du hansard de 1931, nous verrons des commentaires au sujet du programme inauguré à cette époque ainsi qu'une déclaration quant à ce qui en résulterait vraisemblablement. Voici ce que je disais :

La grande question pendant cette session et toute la durée du Parlement actuel sera de savoir si la politique des honorables messieurs d'en face est de nature à aider ou à détruire le commerce du pays. Il est possible de démontrer, semble-t-il, que le plus grave résultat de la politique du Gouvernement sera le fléchissement du commerce que nous pourrions constater partout et qui attendra toutes les classes de la population. Qu'il s'agisse des patrons ou des employés, des directeurs des grandes industries, des compagnies de transport, des financiers, des marchands de gros ou de détail, tous ressentiront les effets de ce resserrement du commerce, résultat de la politique appliquée par les honorables députés d'en face.

Cette prédiction ne s'est-elle pas réalisée sur toute la ligne? Je citerai cette autre déclaration que l'on trouvera à la page 53 du même volume :

Puis-je faire observer aussi que nous commençons déjà à ressentir...

Et cela à la suite de la politique inaugurée à la session extraordinaire.

...le contre-coup de la législation édictée par le ministre à la session spéciale? Notre commerce décline à vue d'œil. Nos recettes provenant des droits de douane ne cessent de tomber. Lors du dépôt du budget nous verrons quelles seront les taxes nouvelles. Déjà nous apercevons chez le cultivateur de l'Ouest le résultat de cet affaiblissement de sa faculté d'achat. Puisque ces cultivateurs ne peuvent

vendre leur grain, et que les producteurs en général n'arrivent pas à écouler leur excédent de production où trouverons-nous le pouvoir d'achat pour stimuler nos industries? Il se peut que par-ci par-là, où une industrie jouit d'une protection d'ordre spécial les choses marchent bien pour le moment. Assurément, cela peut avoir lieu dans certains cas lorsqu'est supprimée d'un coup toute concurrence extérieure. Mais qu'advient-il lorsqu'on arrive au point où il ne reste plus personne pour acheter les produits de l'industrie ainsi stimulée artificiellement? Lorsque la demande sera affaiblie qu'arrivera-t-il aux compagnies de transport, aux banques, aux maisons de gros et de détail? Quel sort attend tout chef de famille canadien le jour où nous ne pourrions plus stimuler le commerce canadien?

Voilà ce que, à la dernière session, je disais du programme de la session précédente. Je dois en dire autant du programme de la présente session. Nous en avons vu et nous en verrons encore les résultats: diminution de nos échanges commerciaux, affaissement des revenus, accroissement des impôts, augmentation de la dette publique, aggravation du chômage. Dans un instant j'aurai un mot à dire de l'équilibre du budget. Je parlerai également de l'importance qu'il y a lieu d'attribuer à la prétendue balance favorable du commerce.

Afin de démontrer, au-delà de tout doute, que la situation est bien ce que je dis, j'aimerais à citer les statistiques du commerce pour les trois dernières années. Ces chiffres sont reproduits de la *National Revenue Review*, numéro d'avril. Je donnerai d'abord ceux de l'année financière 1929-1930, puis ceux de 1930-1931, et en troisième lieu, ceux de 1931-1932. Je ne donnerai que les totaux, mais avec la permission des honorables députés, je ferai consigner l'ensemble sous forme de tableau au compte rendu.

	Année financière 1929-1930	Année financière 1930-1931	Année financière 1931-1932
Importations...	\$1,248,000,000	\$ 906,000,000	\$ 579,000,000
Exportations—			
Canadiennes...	1,120,000,000	799,000,000	576,000,000
Étrangères...	24,000,000	17,000,000	11,000,000
Total des échanges...	\$2,392,000,000	\$1,722,000,000	\$1,166,000,000

Que signifient ces chiffres? Ils font voir, monsieur l'Orateur, que, au cours des deux dernières années, depuis que le gouvernement actuel est aux affaires,—et je dirai pour quelle raison je m'en tiens à l'administration actuelle,—le commerce du Canada a diminué de plus de moitié. C'est là un affaissement considérable. Je le répète, pendant ce court espace de temps, le Canada a vu son commerce diminuer de plus de moitié. J'attribue au

[Le très hon. Mackenzie King.]

Gouvernement actuel l'entière responsabilité de cet état de choses. C'est au cours de la session spéciale que l'on imposa pour la première fois ces droits élevés. A la dernière session, on décréta de nouveaux relèvements au tarif douanier et on établit, pour la première fois, une taxe d'accise applicable, à une couple d'exceptions peu importantes près, aux marchandises importées, qu'elles fussent ou non admises en franchise antérieurement. C'est